Département de la Haute-Savoie

Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Commune de COPPONEX

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Volet Eaux Usées

Zones d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant
- Assainissement collectif futur à court, moyen ou long terme.
- Réseau E.U. à créer (tracé indicatif)
- Réseau E.U. en refoulement
- STEP — Station d'épuration existante

Zones d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif.
- Réseau E.P. existant
- Fossé

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone humide (inventaire départementale)
- Contour projet du PLU Juillet 2017 (Zones U et AU)
- Contour de la zone de compétence (CCPC)
- SPIC — Secteur Potentiellement Urbanisable (SPU)
- PI / PR / PE — Périmètres de protection de captages (PI immédiat, PR rapproché, PE éloigné)

Date: Décembre 2017
Echelle: 1/5000
Fichier: Zonage EU_Copponex.dwg
Dessin: C. WILLIG

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 37 rue Casiopée
74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 24 00 91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<©Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<©Mission R.G.D. 74 – Reproduction interdite>>

CARTE d'APTITUDE des SOLS et des MILIEUX à l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(NICOT INGENIEURS CONSEILS, 2004)

- Vert * : Terrain apte à l'infiltration.
  –> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – épandage en pente.
- Vert 2 * : Terrain moyennement perméable. Forte probabilité de pouvoir infiltrer.
  –> Filière conseillée : Filière fosse septique toutes eaux – épandage en pente.
- Orange * : Terrain moyennement perméable. Faible probabilité de pouvoir infiltrer.
  –> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
- Saumon * : Terrain moyennement perméable - Forte probabilité de pouvoir infiltrer.
  –> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé Rejet dans les tranchées de dissipation.
- Rouge * : Terrains sensibles et/ou présentant un risque de destabilisation. Infiltration impossible.
  –> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux – filtre à sable vertical drainé étanche. Rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

* Pour prendre connaissnce de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement" mis en annexe samitaire du PLU.

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de Copponex tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges précisant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service à le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute avéré sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

Possibilités de rejet :

- 7/21 (40=24/32) — Limite des sous bassins versants; Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants; Indice de saturation: Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques
- Indice saturé — Rejet déconseillé
- Indice presque saturé — Rejet tolérable
- Indice non saturé — Rejet possible

Commune de SAINT BLAISE

Commune d' ANDILLY

Commune de CERNEX

Commune de CERCIER

Commune de CRUSEILLES

Captage de Blancly

Andilly (Jussy) + St Blaise

Andilly (St Symphorien)

Ruisseau des Batailloards

Ruisseau de Malbuisson

Ruisseau des Prés Martin

Ruisseau la Ferrande

Ruisseau de Thuretan

Ruisseau de Leschoux

Ruisseau de Chez Poncet

Ruisseau de Chez Bernex

Ruisseau de Chatillon

Ravin de la Verchère

Ravin de Falcon

Ravin de Cruseilles

Torrent des Grandes Usses

MALBUISSON

PRES ROSSEY

LES GRANDS PRES

71/72

DE: Sec
NEC: 0 EH
IS=720

LES GRANDS CHAMPS

PRES RAISSY

LES RAISSES

Objectif Moyen Terme
Chef-Lieu Ouest
Assainissement collectif :
Raccordement vers Chef Lieu

COPPONEX

LES TANNES

SUR MALBUISSON

SUR FOLLON-NORD

SUR FOLLON-SUD

LES PETITS BOIS

LE CHATELARD

PRES MARTIN

FLEURETAN

SOUS LE CHATELARD

VERS FOLLON

LES PRES DES BOIS

LES BOIS CHARDONS-NORD

LES BOIS CHARDONS-SUD

LESCHAUX

SAINT-ORNEX

CHEZ BERNEX

CHATILLON

CHAMPS DE LA TOUR

BELLAGARDE

VERCHERS

CHAMPS DES POMMIERS

MEZIER

SUR MEZIER

LE GRAND PRE

DIDEON

BUCHINE

SUR LES COTES

LA VIOLETTAZ

LA VELLAZ

BAZONE

CHOZAL

PIED DU TROA

67/201

DE: 1 à 2 l/s
NEC: 32 à 64 EH
IS= 273/32 à 64
+ rejet STEP Andilly

DE: 0,1 l/s
NEC: 3 EH
IS=9/3

DE: 0,1 l/s
NEC: 3 EH
IS= 60 / 3

DE: Sec
NEC: 0 EH
IS= 3/0

DE: Sec
NEC: 0 EH
IS= 6/0

DE: Sec
NEC: 0 EH
IS= 36/0

DE: 1 à 2 l/s
NEC: 32 à 64 EH
IS= 288/32 à 64

DE: Sec l/s
NEC: 0 EH
IS=0/0

DE: 0,05 l/s
NEC: 1,5 EH
IS= 150/1,5

DE: 0,2 l/s
NEC: 6 EH
IS= 150/6

Rul. de la Vellaz
DE: Sec
NEC: 0 EH
IS= 330

Rul. de Cruseilles
DE: 0,5 à 1 l/s
NEC: 16 à 32 EH
IS= 249/16 à 32

Les Grandes Usses
DE: 50 l/s
NEC: 1600 EH
IS= 938/1600
* Communes Amont

Echelle
0 125 250 m